

**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE**

1. 1. Identificateur de produit:
1. 1. 1. Nom de la préparation: GRAISSE BLANCHE EXTREME PRESSION
1. 1. 2. UFI: KFWD-57NU-810S-2TH4
1. 1. 3. N° code du produit: 430012
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Pour plus de renseignements, consulter la fiche technique.
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: SELD  
6 rue Jules Guesde – ZI du Pontet  
F-69360 Saint Symphorien d'Ozon  
France  
Tél: +33 (0)4 37 25 16 16  
Courriel: contact@seld-production.com
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59  
Centre anti poison PARIS : 01 40 37 04 04  
Centre anti poison LYON : 04 78 54 14 14  
Centre anti poison MARSEILLE : 04 91 75 25 25

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: \* Aérosol infl. 1 / SGH02 - H222 \*  
\* STOT un. 3. / SGH07 - H335 \*  
\* Tox. aq. chron. 2 / SGH09 - H411 \*  
\* Irr. cut. 2 / SGH07 - H315 \*
2. 2. Éléments d'étiquetage:
-   
- Danger
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: .
2. 2. 2. Mention de danger: H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
2. 2. 3. Prévention: P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
2. 2. 4. Intervention: P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.  
P321a Traitement spécifique (voir rubrique n° 4.3.).  
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
P362 Enlever les vêtements contaminés.  
P364 Et les laver avant réutilisation.  
P391 Recueillir le produit répandu.  
P304 EN CAS D'INHALATION:  
P340 Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

2. 2. 5. Stockage:	P312a Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise. P410 Protéger du rayonnement solaire. P412 Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C / 122 °F. P403 Stocker dans un endroit bien ventilé. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 Garder sous clef.
2. 2. 6. Elimination:	P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / international
2. 3. Autres dangers:	Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.

**3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers:

- Hydrocarbures, C6 isoalcanes, <5% n-hexane
  - N° CE: 931-254-9
  - Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119484651-34
  - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 70 < C <= 80
  - SGH (Système Général Harmonisé)
  - \* SGH02 \* Liq. infl. 2 - H225
  - \* SGH07 \* STOT un. 3 - H336 \* STOT un. 3.
  - \* SGH08 \* Tox. asp. 1 - H304 \* Irr. cut. 2 - H315
  - \* SGH09 \* Tox. aq. chron. 2 - H411
  - Divers :
  - LE50 / 48h / Daphnia magna = 31.9 mg/l
  - DSEO-R(NOELR) / / Daphnia magna = 7.14 mg/l
  - DSEO-R(NOELR) / / Oncorhynchus mykiss = 4.09 mg/l
  - DSEO-R(NOELR) / 72h / Pseudokirchneriella subcapita = 3 mg/l
  - LL50 / 96h / Oncorhynchus mykiss = 18.3 mg/l
  - DL50 / Contact avec la peau / 4h / Lapin = >3350 mg/kg
  - DL50 / Orale / Rat = > 16750 mg/kg
  - CL50 / Inhalation (vapeurs) / 4h / Rat = 259354 mg/m<sup>3</sup>

- Dioxyde de carbone
  - N° CE: 204-696-9 - N° CAS: 124-38-9
  - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 1 < C <= 5
  - SGH (Système Général Harmonisé)
  - \* SGH04 - Gaz comprimés \* Gaz ss pr. - H280
  - Divers :
  - Valeurs limites d'exposition
  - V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 5000 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m<sup>3</sup> = 9000 - V.M.E ppm = 30000 - V.M.E mg/m<sup>3</sup> = 54000

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

**4. PREMIERS SECOURS**

4. 1. Description des mesures de premiers secours:

- |                                 |  |
|---------------------------------|--|
| 4. 1. 1. Conseils généraux:     | Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.  |
| 4. 1. 2. Inhalation:            | Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos, si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin. |
| 4. 1. 3. Contact avec la peau:  | Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau.   |
| 4. 1. 4. Contact avec les yeux: | Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.  |

4. 1. 5. Ingestion:	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:	irritation de la peau
4. 2. 1. Inhalation:	effets narcotiques
4. 2. 2. Contact avec la peau:	Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau. Ils provoquent ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.
4. 2. 3. Contact avec les yeux:	Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
4. 2. 4. Ingestion:	Peut provoquer des nausées, des vomissements, une irritation de la gorge, des maux d'estomac, et finalement une perforation intestinale.
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :	Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction:	mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), poudre, eau pulvérisée.
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	Faire attention aux risques d'explosion. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis. Un incendie produira une épaisse fumée noire.
5. 3. Conseils aux pompiers:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection
5. 4. Méthode(s) spéciale(s):	Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.
5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	Ne pas utiliser un jet d'eau.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:	Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).
6. 4. Référence à d'autres rubriques:	Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:	
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition. L'équipement électrique doit être protégé de façon appropriée.
7. 2. Stockage:	
7. 2. 1. Conditions d'un stockage	Conserver hors de la portée des enfants.

sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:	Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.
7. 2. 2. Condition(s) de stockage:	Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe. Conserver à des températures comprises entre 5°C et 50°C
7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner:	Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.
7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	de même nature que celui d'origine
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):	Aucune sous utilisation normale.

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:	
8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dioxyde de carbone : V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 5000 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m<sup>3</sup> = 9000 - V.M.E ppm = 30000 - V.M.E mg/m<sup>3</sup> = 54000</li> </ul>
8. 2. Contrôles de l'exposition:	
8. 2. 1. Contrôles techniques appropriés:	Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés. Si ceci n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, des appareils respiratoires appropriés doivent être portés.
8. 2. 2. Protection des yeux:	S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées.
8. 2. 3. Protection des voies respiratoires:	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
8. 2. 4. Protection des mains:	Des crèmes protectrices peuvent être utiles pour les parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit.
8. 2. 5. Protection de la peau et du corps:	Porter un vêtement de protection approprié
8. 3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:	????

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:	
9. 1. 1. Etat physique:	aérosol: liquide + gaz propulseurs ininflammable
9. 1. 2. Couleur:	blanc
9. 1. 3. Odeur:	hydrocarbure
9. 1. 4. Point de fusion / point de congélation:	Données non disponibles.
9. 1. 5. Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	<0°C
9. 1. 6. Inflammabilité:	Données non disponibles.
9. 1. 7. Limites inférieure et supérieure d'explosion:	1 à 8 % en volume
9. 1. 8. Point d'éclair:	<=21°C

9. 1. 9. Température d'auto-inflammation:	????
9. 1. 10. Température de décomposition:	Données non disponibles.
9. 1. 11. PH:	Non applicable.
9. 1. 12. Solubilité:	Données non disponibles.
9. 1. 13. Hydrosolubilité:	insoluble
9. 1. 14. Liposolubilité:	complètement soluble
9. 1. 15. Solubilité aux solvants:	soluble dans la plupart des solvants organiques
9. 1. 16. Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Données non disponibles.
9. 1. 17. Pression de vapeur:	Données non disponibles.
9. 1. 18. Densité de vapeur relative:	Données non disponibles.
9. 1. 19. Densité et / ou densité relative:	73.4 kg/m <sup>3</sup> (20°C)
9. 1. 20. Caractéristiques des particules:	Données non disponibles.
9. 1. 21. Viscosité cinématique:	Non déterminé.
9. 2. Autres informations:	
9. 3. Autres données:	Chaleur chimique de combustion : 31.3 KJ/g Distance d'inflammation : 90 cm

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.
10. 2. Stabilité chimique:	La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Aucune sous utilisation normale.
10. 4. Conditions à éviter:	Eviter les températures supérieures à 50°C
10. 5. Matières incompatibles:	Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone..

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008:	
11. 1. 1. Information(s) générale(s):	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
11. 1. 2. Inhalation:	voir rubrique n° 3
11. 1. 3. Contact avec la peau:	voir rubrique n° 3
11. 1. 4. Contact avec les yeux:	Données non disponibles.
11. 1. 5. Ingestion:	voir rubrique n° 3

11. 2. Informations sur les autres dangers:	????
<b>12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES</b>	
12. 1. Toxicité:	Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Toutefois la majorité des constituants du produit neuf sont intrinsèquement biodégradable à terme.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	produit bioaccumulable
12. 4. Mobilité dans le sol:	Sol : compte tenu de ses caractéristiques physico-chimiques le produit est peu mobile dans le sol Eau : Insoluble le produit reste à la surface de l'eau
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Non applicable.
12. 6. Propriétés perturbant le système endocrinien:	Données non disponibles.
12. 7. Autres effets néfastes:	Données non disponibles.
12. 7. 1. Toxicité aquatique:	voir rubrique n° 3
<b>13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION</b>	
13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau. Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
13. 2. Emballages contaminés:	Les récipients vides peuvent être mis en décharge en suivant les règlements locaux.
<b>14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT</b>	
14. 1. Information(s) générale(s):	Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
14. 2. Numéro ONU ou numéro d'identification:	1950
14. 2. 1. Désignation officielle de transport de l'ONU:	AEROSOLS
14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):	
14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport:	2
14. 3. 2. Etiquettes ADR/RID:	2.1
14. 3. 3. Code de classification et dispositions spéciales:	5F
14. 3. 4. Instructions d'emballage:	P204
14. 4. Voies maritimes (IMDG):	
14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):	
14. 6. Dangers pour l'environnement:	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Non applicable.
14. 9. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI:	Non applicable.

### 15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	Règlement 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances.. tel que modifié.
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:	Non applicable.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
16. 2. Avis ou remarques importantes:	Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.
16. 3. Restrictions:	Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).
16. 4. Historique:	
16. 4. 1. Date de la première édition:	15/10/2002
16. 4. 2. Date de la révision précédente:	17/06/2021
16. 4. 3. Date de révision:	08/04/2022
16. 4. 4. Version:	10
16. 4. 5. Révision chapitre(s) n°:	2
16. 5. Réalisé par:	SELD